Zeitschrift: Technique agricole Suisse

83 (2021)

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Heft: 11

Band:

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'ASETA se trouve sur la bonne voie – tel est le bilan positif établi par la conférence des cadres du 2 novembre. Les cours de chariots élévateurs en ont constitué le thème principal.

Dominik Senn

À l'occasion de l'évaluation préliminaire de la politique agricole lors de la conférence des cadres, le président de l'ASETA Werner Salzmann a plaidé contre la suspension de l'«AP 22+» et a exposé la liste des demandes adressées par le Parlement au Conseil fédéral en prévision du remaniement de la politique agricole.

L'ASETA est sur la bonne voie sur le plan des finances. Le budget 2022 est prévu à l'équilibre, grâce notamment à un nombre à nouveau croissant de stagiaires aux cours de conduite «G40». Pour conserver le niveau de participation actuel, il est indispensable de mener des campagnes promotionnelles sur les salons et dans les écoles, mais aussi d'agir au niveau des sections.

Le directeur de l'ASETA Roman Engeler a évoqué les changements ayant eu lieu au niveau du personnel du secrétatiat central et du magazine de l'association «Technique Agricole». Après le départ de Loana Bianchi et l'aide temporaire de Käthi Spillmann, Michèle Rossi a repris en octobre la comptabilité et le secrétariat. Plus tôt dans l'année, Matthieu Schubnel a été embauché en tant que rédacteur notamment pour couvrir la Suisse romande.

Projets et participations aux salons

Le vice-directeur de l'ASETA Aldo Rui a dressé le bilan du projet mené avec succès de conseil «Minimiser la diffusion de pesticides provenant de sources ponctuelles». La plateforme de matériels d'occasion doit être rebâtie. Des films pédagogiques consacrés aux machines agricoles seront produits et diffusés sur les réseaux sociaux. Le concept de sponsoring développé en 2019 a été mis en suspens pour l'instant en raison de la pandé-

mie. L'ASETA n'exposera pas à la manifestation «Swiss Expo» cette année, mais participera à l'«Agrovina», à «Tier&Technik» et à l'«Agrama» (24 au 28 novembre 2022). Le président de la section de Fribourg de l'ASETA, Olivier Kolly, a présenté la prochaine réunion des délégués au travers d'une vidéo. Cette assembléei se tiendra les 1er et 2 avril 2022 à Morat (FR).

Centenaire en 2024

En 2024, l'ASETA aura 100 ans. Cet anniversaire devant être fêté comme il se doit, le président désigné du comité d'organisation, Pascal Furer, membre du comité de l'ASETA, a proposé quelques idées non arrêtées, et a invité vigoureusement les personnes présentes à communiquer leurs souhaits et idées. Il est prévu une réunion des délégués anniversaire «toute particulière» dans le canton originel d'Argovie.



Le directeur du SPAA Thomas Frey a informé l'assistance sur la formation relative aux chariots élévateurs, désormais aussi nécessaire dans le secteur agricole.



Des discussions animées ont eu lieu lors de la conférence des cadres.



Olivier Kolly a jeté les bases de la prochaine assemblée des délégués de l'ASETA, qui se tiendra les 1er et 2 avril 2022 dans la ville de Morat (FR).





Les nouveaux employés de l'ASETA se sont présentés. Depuis début octobre, Michèle Rossi est en charge de la comptabilité et de la gestion des membres. Matthieu Schubnel, quant à lui, renforce la rédaction et concentre notamment son activité sur les réseaux sociaux en langue française et sur une meilleure intégration des adhérents romands dans l'association.

La formation sur les chariots élévateurs suscite des questions

Avec la directive de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) n° 6518, entrée en vigueur mi-2017 sans période de transition, la conduite dans le secteur agricole de chariots élévateurs industriels exige désormais elle aussi un permis. Cette obligation a soulevé de nombreuses questions ces derniers mois. Le directeur du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), Thomas Frey, a rappelé la base légale de la prévention des accidents. En vertu de la loi sur l'assurance-accidents, les entreprises doivent solliciter des spécialistes de la sécurité dès que leurs salariés sont exposés à des risques. Cette obligation est réglementée dans la directive n° 6508 de la CFST. Pour une mise en œuvre favorable de la directive dans le secteur agricole, l'Union suisse des paysans et les associations professionnelles affiliées ont créé leur propre solution de branche «agriTOP», supervisée par le SPAA en tant qu'unité spécialisée. «agriTOP» soutient les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des accidents du travail et des soins de santé et donc aussi pour remplir leurs obligations légales, avec l'aide de spécialistes de la sécurité au travail du SPAA.

L'agriculture perd son statut particulier

La directive CFST n° 6518 régit la formation et l'instruction des utilisateurs de chariots élévateurs industriels en se fondant sur l'ordonnance sur la prévention des accidents et maladies professionnelles (OPA). L'agriculture perd ainsi son statut particulier en matière de conduite de chariots élévateurs. Toutes les personnes intervenant dans une entreprise non liées par un lien familial étroit, à savoir la main d'œuvre, les apprentis, les formateurs, de même que les employés d'une société au statut de Sàrl ou SA travaillant avec un véhicule de levage sont concernées par cette obligation de formation. Seuls les travailleurs indépendants et membres directs de leur famille (ascendants et descendants) percevant un salaire de l'entreprise ne sont pas concernés.

Solution temporaire pour les apprentis

Pour les apprentis, la directive prévoit principalement une formation de quatre jours. Le SPAA a cependant pu démontrer de façon crédible à la caisse nationale suisse d'assurance accidents (Suva), que les apprentis agricoles possèdent déjà certaines compétences dans la conduite de véhicules et de

machines lorsqu'ils débutent leur apprentissage. Au travers d'une solution intermédiaire, la Suva a donc établi un concept de formation, consistant en un permis «G40», une formation de base en école professionnelle, des voyages d'apprentissage supervisés en entreprise, une journée de cours interentreprise et validé in fine par une iournée d'examen volontaire. Selon Thomas Frey, la formation dédiée aux chariots élévateurs industriels sera intégrée dans le nouveau règlement de formation professionnel agricole, qui devrait être mis en œuvre à compter de 2024/2025. Toute autre personne possédant une expérience pratique suffisante des véhicules agricoles peut suivre ce cours en deux jours.

Cours proposés par le SPAA

Le SPAA organise des formations ouvertes au public ou en interne, pour les catégories «R1», «R4» et d'autres engins de levages. Les cours sont audités par la Suva, reconnus par l'OACP, et dispensés en langues allemande, française et portugaise. Le coût de deux jours de formation oscille entre 500 et 790 francs, en fonction des prestations propres fournies par l'entreprise cliente.



Cours préparatoires au permis G/M/F

Les cours de théorie constituent la préparation idéale pour l'obtention du permis de catégorie G/M/F ainsi que pour la conduite de tracteurs et de vélomoteurs. Cette formation en deux parties peut être suivie dans les six mois précédant le 14e anniversaire. Les règles sanitaires de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) y sont respectées. Si elles venaient à être modifiées, des changements de dernière minute pourraient survenir.

Cours fixés au printemps 2022: jeudis 17 et 24 février à 18 h 30 à Gränichen Liebegg; jeudis 12 et 19 mai à 18 h 30 au FIBL à Frick.

Informations: auprès de Hansjörg Furter et Yvonne Vögeli, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

Inscription: via le site www.fahrkurse.ch



Cours préparatoires 2021 au permis G/M

Que dois-je faire pour suivre un cours préparatoire et passer le permis? 1. Toutes les informations se trouvent sur le site www.bvlt.ch, sous la rubrique «Führerprüfung». 2. Inscription à un cours d'instruction. 3. Cours non obligatoire. 4. Préparation à l'examen. 5. Inscription à l'examen et test de vision chez l'opticien (au plus tôt 60 jours avant le 14e anniversaire). 6. Confirmation de l'inscription par l'Office de la circulation routière de Berne. 7. Réservation d'une date d'examen (au plus tôt deux semaines avant le 14^e anniversaire). 8. Examen... Bravo: examen réussi.

Inscription à un cours d'instruction: cette formation d'une durée de trois heures a lieu sur plusieurs sites dans le canton de Berne. Les cours sont planifiés en fonction du nombre d'inscriptions. Leur contenu porte essentiellement sur le droit de priorité qui constitue près de 50 % des questions de l'examen. La manière correcte de s'inscrire à l'examen et son déroulement exact sont aussi abordés.

Tests de pulvérisateurs 2021

Tous les pulvérisateurs testés pour la dernière fois en 2017 doivent l'être cette année.

Pourquoi faire tester les pulvérisateurs par la BVLT?

La BVLT offre une évaluation neutre de toutes les marques avec son installation à la pointe. Vous êtes présents et en qualité de client, nous vous contactons tous les trois ans automatiquement au contrôle périodique, et vous recevrez une confirmation d'inscription. Cela peut être important lors d'un contrôle PER anticipé.

Tarifs en vigueur en 2021: CHF 90. – pour les membres et CHF 120. – pour les non-membres pour une rampe d'une largeur de 15 m; CHF 100.-/130.pour 18 m; CHF 110.-/140.- pour 21 m; CHF 120.-/150.- pour 24 m; CHF 130.-/160.- pour 27 m; CHF 140.-/170.- pour 30 m.

À partir de 2023, un système de nettoyage intérieur sera obligatoire pour tous les pulvérisateurs avec une cuve d'une contenance égale ou supérieure à 400 litres. Le démarrage du rinçage et son déroulement doivent être possibles sans descendre du tracteur. On peut utiliser indifféremment un système de nettoyage continu ou séquentiel.

Les nouveaux pulvérisateurs importés avec un certificat «CE», ou ayant passé avec succès un test reconnu par l'UE, sont aussi considérés en Suisse comme contrôlés et devront l'être à nouveau, selon la loi, lorsque les trois années civiles seront écoulées.

Inscription: Peter Gerber, gérant de la BVLT, 031 879 17 45, 079 411 02 33; bvlt@bluewin.ch; www.bvlt.ch



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire de cyclomoteurs ou de tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.pour les membres et CHF 90.- pour les non-membres.

Dates du prochain cours:

Mercredi 17 novembre au BBZN de Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

G40: le cours G40 est organisé par l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture et a lieu sur les sites lucernois de Hohenrain, Willisau, Schüpfheim et Sursee. Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site www.agrartechnik.ch: G40-Kurse

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.-

Cours de base et de théorie

Cours de base de scooter ou de moto: à Büron et à Sursee. Prix du cours en trois parties: CHF 460.- pour les membres et CHF 480.- pour les non-membres.

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf. Prix: CHF 220.- pour les membres et CHF 240.- pour les nonmembres. Les prochains cours auront lieu au printemps 2022 et sont en cours de planification. Ils seront publiés sur le site www.lvlt.ch.

Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant. Si l'OFSP devait édicter de nouvelles directives sur le coronavirus, les cours seraient annulés ou reportés à court terme.

Cours de théorie camion: constitué de 32 leçons. Le prochain cours est dispensé sur demande.

Informations et inscription (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): Auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain,

tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch



7.G

Cours de base sur les chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques

Mardi 4 janvier et mercredi 5 janvier 2022

La section zougoise de l'ASETA propose un cours de deux jours sur les chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques, avec alternance de théorie et d'exercices pratiques. Un maniement sûr de ces engins selon les directives de la Suva y est enseigné. Objectifs: certificat Suva pour ces deux machines, maîtrise des chariots élévateurs à contrepoids et télescopiques, un jour pouvant être comptabilisé pour la formation OACP (Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs). Conditions: être âgé au minimum de 18 ans et bénéficier d'une expérience pratique des machines.

Prix: CHF 690.- pour les membres et CHF 730.- pour les nonmembres; deux jours de cours, dossier de cours et repas inclus.

Renseignements et inscription: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch



Cours préparatoires au permis de tracteur

27 novembre, de 8 à 14 heures

La section ASETA Zurich aide les futurs conductrices et conducteurs en proposant des cours de préparation à l'examen théorique en vue de l'obtention du permis de catégorie G (tracteurs jusqu'à 30 km/h). Ces cours peuvent être suivis quatre à six mois avant le 14^e anniversaire (des attestations de cours secourisme et de sensibilisation au trafic routier ne sont pas encore nécessaires dans cette catégorie).

Prix: CHF 80.- pour les membres de l'ASETA Zurich, CHF 110.- pour les non-membres. Le dossier de cours et le repas de midi sont compris dans le prix. Le cours se déroule au Strickhof, Eschikon 21, à Lindau.

Inscription en ligne: www.fahrkurse.ch Renseignements et inscription à l'examen: auprès du service des automobiles













Cours et examens théoriques de permis de tracteur 2021

Responsable du cours: Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach

Lieu 1er jour 2e jour

+ examen Après-midi Mercredi après-midi

Kaltbrunn, Rest. Löwen Me 24.11.2021

Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn 22.12.2021

Formation 2022 pour le permis F/G

Le programme de cours 2022 de préparation au permis de conduire de catégorie F/G peut être consulté sur le site www.vlt-sg.ch. Les dates seront publiées dans l'édition de décembre de Technique Agricole.

Renseignements: auprès de Hans Popp, tél. 071 845 12 40, hanspopp@ bluewin.ch.

Formation pour le permis F/G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (possibilité d'inscriptions à court terme)

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, www.bvlt.ch

Contact: AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, samuel.reinhard@fr.ch, 026 305 58 49

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol, Samedan

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr

Contact: Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin. bernardtschanz@net2000.ch

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, www.vlt-sh.ch

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

Contact: VTL/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

Lieu de cours: Oulens-sous-Échallens

Contact: ASETA - Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex. v.bugnon@bluewin.ch

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

Lieu de cours: Strickhof, Lindau. Dates de cours: 27.11.2021. Contact: SVLT ZH, Eschikon 21, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch





erco Landtechnik SA

CLAAS ARION 90 - 205 CV

Confort des possibilités infinies.

• CIS, CIS+ ou CEBIS TOUCH

La référence pour le confort · Cabine suspendue à 2 ou 4 points

Pour des performances optimales. Systèmes hydrauliques puissants

Goûtez à la liberté. La cabine. PANORAMIC, haute, basse

Contactez votre partenaire CLAAS ou votre résponsable régional de ventes

Olivier Boucherie Suisse Romande | 079 887 03 62



Offre valable uniquement chez les concessionnaires participants, valable dans la limite des

«365Farm-Networker»

Né en 1986, Christian Schönbächler, d'Einsiedeln (SZ), a une formation d'agriculteur et d'agrotechnicien ES. En 2013, il a fondé avec trois collègues la société BRS Hoftech GmbH, spécialisée dans l'aménagement d'étables pour la détention et l'élevage de veaux. Il la gère depuis lors en télétravail. Très actif, le jeune agriculteur siège en outre au comité de l'Association lait de foin suisse et il préside le conseil d'administration de la plate-forme de smart farming Barto. Cette dernière a adapté pour la Suisse la plate-forme de «365FarmNet», un fournisseur de logiciels de gestion d'exploitations agricoles avec des solutions numériques opérationnelles adaptées également aux petites structures de notre pays, pour les aider à progresser.

Notre réseauteur «365 Farm-Networker» est aussi un praticien de terrain. Voici cinq ans, il a épousé son amie, Gabriela Koster, de Gonten (AI), spécialiste en finances et en comptabilité. Rapidement, il a été évident qu'ils allaient pouvoir reprendre la ferme Nüschür, une exploitation laitière de 17 hectares de surface agricole utile en zone de montagne II. Il s'agit d'un domaine herbager typique. Le troupeau se compose de deux douzaines de vaches laitières et de veaux. Le lait de montagne produit est livré à la laiterie «Milchmanufaktur» d'Einsiedeln, où il est transformé en yoghurts, ainsi qu'en fromages frais et à pâte mi-dure. En 2018, le couple a rénové de fond en comble le bâtiment d'habitation et l'étable. «L'exploitation est au cœur de notre vie commune. Nous décidons ensemble de la manière dont nous la gérons et des montants que nous y investissons», explique Christian.

Il mise sur la production laitière, avec la certitude d'avoir un acheteur et de bons partenaires régionaux. La gestion de son exploitation occupe environ 50% de son temps de travail annuel. «Nous pouvons créer encore plus de valeur ajoutée. Mais cela impliquerait que je réduise mes activités annexes, voire que je les cesse», ajoute-t-il. Il s'est fixé comme condition préalable d'effectuer seul les travaux quotidiens de l'exploitation, la traite matin et soir, la récolte des fourrages, etc. Lorsque des aides se présentent, elles sont toujours bienvenues. Mais sinon, il se débrouille! Il peut compter sur des remplaçants pour prendre des vacances ou s'absenter. Gabriela l'aide lors des pics d'activités ou en cas de besoin. Mais sa priorité, c'est la garde des deux enfants du couple, Julie et Malou. C'est elle aussi qui assure la comptabilité de la laiterie Milchmanufaktur d'Einsiedeln, à temps partiel.

Si nécessaire, Christian peut faire appel à ses beaux-parents ou à ses parents. Ces derniers habitent sur la ferme de son frère aîné, dans le village voisin. «Nous pouvons réellement toujours compter sur eux», confie-t-il. L'entraide au sein de la famille fonctionne à merveille, raconte notre interlocuteur. Il n'hésite pas à donner un coup de main à son frère. Et réciproquement. D'ailleurs, les deux possèdent un parc de machines commun.



Propos recueillis par Dominik Senn

Les cours proposés par l'ASETA et le SPAA





Cours de conduite «G40»

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite «G40» est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des courses agricoles. Le cours de conduite «G40» de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes



(OFROU) et sera inscrit dans le permis de conduire. **Inscription:** sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).





Formation continue OACP

Lieu: Riniken (AG)

Formation obligatoire des conducteurs de poids lourds **Inscription:** sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).

nouveau





Cours de conduite

Conduite économique de véhicules agricoles **Inscription:** www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch





Cours de pilotage de drones

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours.





Cours de soudure

Lieu: Riniken (AG)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux pratiquants confirmés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).



SPAA Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

Inscription: sur le site www.bul.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur le site

www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch, contact: 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

Impressum

83^e année Éditeur

www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Dr Roman Engeler, Ausserdorf

technique de l'agriculture (ASETA) Werner Salzmann, président et conseiller aux États

Dr Roman Engeler, directeur

Rédaction

Tél.: 056 462 32 00

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch

Heinz Röthlisberger:

heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch

Association suisse pour l'équipement

Matthieu Schubnel:

matthieu.schubnel@agrartechnik.ch

 $Dominik\ Senn:\ dominik.senn@agrartechnik.ch$

Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnements et changements d'adresse

Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken Tél.: 056 462 32 00, fax 056 462 32 01 www.agrartechnik.ch D^r Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31 5223 Riniken (AG)

Tél.: 079 207 84 29

roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Alex Reimann Vente d'annonces Tél.: 079 607 46 59 inserate@agrartechnik.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2021

Rabais pour une parution simultanée dans Schweizer Landtechnik

Production et expédition

AVD GOLDACH AG Sulzstrasse 10-12 9403 Goldach (SG)

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres de l'ASETA Étranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal «Équipements communaux»

Bien des agriculteurs et des agro-entrepreneurs fournissent des prestations pour les services communaux. Il est important que ces travaux soient correctement rétribués.

L'édition 12 2021 paraîtra le 16.12.2021.

Clôture de la rédaction: 03.12.2021 Clôture des annonces: 06.12.2021